

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2022091308

Dossier numéro : 2022-08-18/01

Titre

18 AOÛT 2022. - Crédits hypothécaires. - Variabilité des taux d'intérêt. - Indices de référence. - Arrêté royal du 14 septembre 2016 relatif aux coûts, aux taux, à la durée et aux modalités de remboursement des contrats de crédits soumis à l'application du livre VII du Code de droit économique et à la fixation des indices de référence pour les taux d'intérêts variables en matière de crédits hypothécaires et de crédits à la consommation y assimilés. - Avis

Source : FINANCES

Publication : Moniteur belge du 18-08-2022 page : 62675

Entrée en vigueur : 01-08-2022

Table des matières

Art. M

Texte

Article M.

Agence fédérale de la Dette

Crédits hypothécaires. - Variabilité des taux d'intérêt. - Indices de référence. - Arrêté royal du 14 septembre 2016 relatif aux coûts, aux taux, à la durée et aux modalités de remboursement des contrats de crédits soumis à l'application du livre VII du Code de droit économique et à la fixation des indices de référence pour les taux d'intérêts variables en matière de crédits hypothécaires et de crédits à la consommation y assimilés. - Avis

La liste des indices de référence du mois d'août 2022 est composée comme suit :

Indice A (certificats de trésorerie 12 mois) : 0,507

Indice B (obligations linéaires 2 ans) : 0,557

Indice C (obligations linéaires 3 ans) : 0,650

Indice D (obligations linéaires 4 ans) : 0,801

Indice E (obligations linéaires 5 ans) : 0,965

Indice F (obligations linéaires 6 ans) : 1,095

Indice G (obligations linéaires 7 ans) : 1,219

Indice H (obligations linéaires 8 ans) : 1,355

Indice I (obligations linéaires 9 ans) : 1,500

Indice J (obligations linéaires 10 ans) : 1,633

Les indices périodiques correspondants sont communiqués ci-après :

Périodicité			
Indice	Mensuelle	Trimestrielle	Semestrielle
A	0,0422	0,1265	0,2532
B	0,0463	0,1390	0,2781